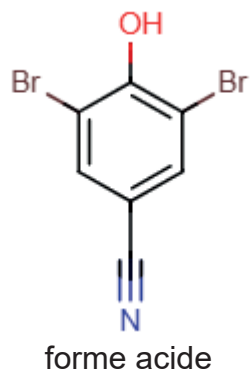
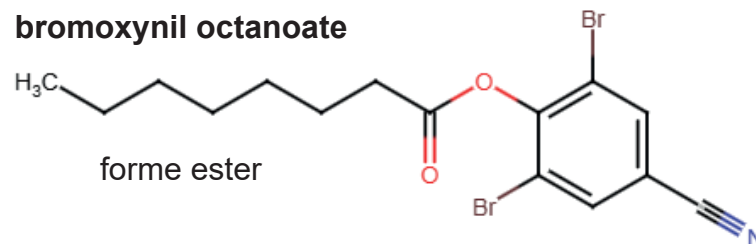


BROMOXYNIL

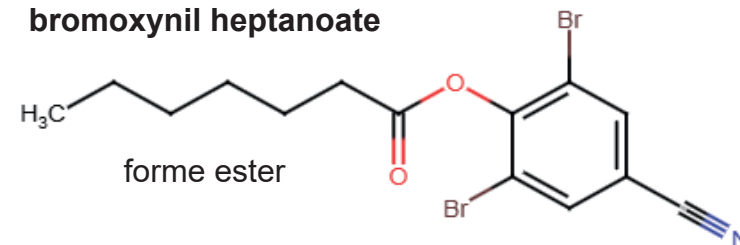
bromoxynil



bromoxynil octanoate



bromoxynil heptanoate



Nom	CAS RN	Données disponibles			Code SANDRE	Statut code SANDRE
		BNV-D	ADES	Naiades		
Bromoxynil	1689-84-5	X	X	X	1125	Validé
Bromoxynil octanoate	1689-99-2	X	X	X	1941	Validé
Bromoxynil heptanoate	56634-95-8		X	X	5549	Validé

Recommandations

Pression (BNV-D)

Dans une optique d'évaluation de l'impact bromoxynil (substance active vendue sous différentes formes), la pression à considérer est la somme de :

**bromoxynil +
bromoxynil octanoate +**

*éventuels nouveaux variants commercialisés tels
que mentionnés dans E-Phy*

(après conversion des ventes des formes esters en bromoxynil)

Dans une optique d'évaluation complémentaire de l'impact bromoxynil octanoate, la pression à considérer est bromoxynil octanoate.

Dans une optique d'évaluation complémentaire de l'impact bromoxynil heptanoate, la pression à considérer (données antérieures à BNV-D si elles existent) est bromoxynil heptanoate.

Surveillance

Pour la surveillance, les paramètres analysables sont :

**bromoxynil (1125),
bromoxynil heptanoate (5549) et
bromoxynil octanoate (1941)**

Le paramètre bromoxynil (1125) est à la fois une substance active et un métabolite des deux autres substances actives.

Impact

Pour l'évaluation de l'impact, les 3 paramètres :

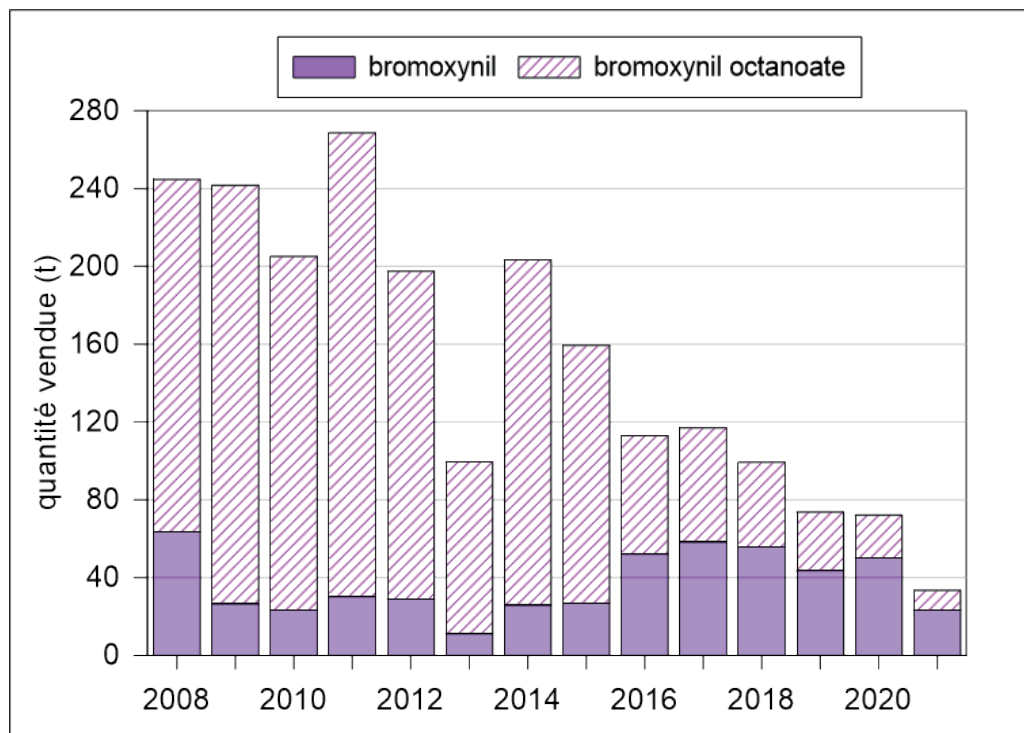
**bromoxynil (1125),
bromoxynil heptanoate (5549) et
bromoxynil octanoate (1941)**

peuvent être considérés indépendamment.

Toutefois compte-tenu des recommandations de surveillance au niveau européen, l'impact pourrait être évalué de manière globalisée (3 formes) après conversion des résultats des formes esters en bromoxynil.

Informations complémentaires aux recommandations

Ventes annuelles de substances actives
en France depuis 2008



Catalogue des produits phytopharmaceutiques et de leurs usages, des matières fertilisantes et des supports de culture autorisés en France

variants du bromoxynil :

- bromoxynil phenol,
- bromoxynil sel d'amine,
- bromoxynil sel de potassium,
- bromoxynil heptanoate,
- bromoxynil butyrate,
- bromoxil (octanoate, heptanoate),
- bromoxynil octanoate

Sources d'informations

Le croisement des données issues de différentes bases ADES (eau souterraine), Naïades (eau de surface), BNV-D Traçabilité (vente de produits phytopharmaceutiques) repose souvent sur l'utilisation du code SANDRE. Si pour un certain nombre de molécules, ce croisement ne pose pas de difficulté particulière, pour d'autres, ce croisement est plus complexe. En effet, au fil du temps, le travail de codification a évolué (meilleure prise en compte des problématiques liées à l'existence d'isomères, utilisation de produits où la substance active est sous forme de sels, etc.). L'exploitation rétrospective des données de certains paramètres peut donc être complexe.

Dans ce contexte, dans le cadre d'une coopération OFB-BRGM, un examen critique des données, complété d'une expertise en chimie analytique, a été mené afin de proposer des règles sur la **surveillance**, **l'évaluation de l'impact** et **l'estimation de la pression** de substances actives de produits phytosanitaires.

Quinze fiches sont ainsi disponibles :

(1) Glyphosate, (2) S-métolachlore, (3) Chloridazone, (4) Bromoxynil, (5) Chlorate, (6) Diméthénamide-P, (7) Mécoprop-P, (8) Métalaxyl-M, (9) Cyperméthrine, (10) Dichlorprop-P, (11) Hexachlorocyclohexane, (12) Dithiocarbamates, (13) Spinosad, (14) Fluazifop-P, (15) Meptyldinocap.

Les différentes informations ont permis :

- De s'assurer de l'identité de la molécule utilisée (et de sa forme chimique précise), de l'identité de la molécule analysée, de la capacité d'analyse par des méthodes classiques ou bien de la nécessité de développer ou d'adapter des méthodes analytiques spécifiques.
- D'identifier les codes SANDRE effectivement utilisés ou manquants,
- D'identifier les molécules pour lesquelles des données « équivalentes » sont bancarisées sous plusieurs codes SANDRE et de proposer des évolutions des stratégies d'utilisation des données déjà bancarisées et de bancarisation des nouvelles données acquises.
- De donner les clés de correspondance entre les pressions et les impacts.
- De formuler des premières recommandations sur la façon de considérer des données de surveillance déjà bancarisées (évolution du code SANDRE, « double » bancarisation etc.).

Chaque fiche comprend les informations majeures de la substance active examinée et les recommandations en termes de :

- **Surveillance** : en lien notamment avec les capacités analytiques ou la possible dissociation dans le milieu des substances actives.
- **Impact** : de manière à identifier les données bancarisées équivalentes, à articuler les informations relatives à plusieurs codes SANDRE ou encore à éviter d'utiliser des paramètres qui n'ont pas de sens analytiquement parlant.
- **Pression** : afin de prendre en compte l'ensemble de la pression notamment si un paramètre de surveillance correspond à différentes substances actives appliquées (évolution historique des autorisations de mise sur le marché de produits sous forme de variants).

Source d'informations (consultation 2024) :

- **Référentiel [SANDRE](#)** Service d'administration nationale des données et référentiels sur l'eau
- **Dossier établi dans le cadre d'homologation pour l'EFSA** (Autorité européenne de sécurité des aliments)
- **E-Phy** Catalogue des produits phytopharmaceutiques des matières fertilisantes et des supports de culture autorisés ou ayant été autorisés en France
- **BNV-D Traçabilité** Banque Nationale des Ventes de produits phytopharmaceutiques par les Distributeurs agréés
- **Bases de données nationales** : [Naïades](#) et [ADES](#)
- Travaux menés dans le cadre d'AQUAREF :
 - o [Paramètres recommandés pour la surveillance des substances phytosanitaires](#)
 - o [Surveillance des substances énantiomères dans les programmes de surveillance réglementaire](#)
 - o [Formes acides carboxyliques et esters des substances actives entrant dans la composition des produits phytopharmaceutiques](#)
- Sollicitation ponctuelle de laboratoires pour préciser des aspects analytiques ;
- Consultation du site du [COFRAC](#) pour vérifier sur quels paramètres il existe des laboratoires accrédités.

